

Stratégie SWISSAID 2010



Table des matières

1.	Introduction	1
2.	Comment SWISSAID définit le développement.....	2
3.	Analyse du contexte et défis	4
3.1.	Analyse du contexte global et réponses de SWISSAID	4
3.2.	Analyse du contexte suisse et réponses de SWISSAID.....	7
4.	Priorités thématiques	9
4.1.	Le droit à la souveraineté alimentaire.....	9
4.2.	Le droit des citoyens à la cogestion.....	10
4.3.	Le droit à bénéficier aussi des revenus des matières premières	12
5.	Thèmes transversaux	14
5.1.	La coresponsabilité des hommes en matière d'égalité des chances entre femmes et hommes	14
5.2.	Diversité culturelle.....	15
6.	Objectifs organisationnels.....	16
6.1.	Mise en réseau internationale.....	16
6.2.	Décentralisation	17
6.3.	Ressources	17
6.4.	Information et communication.....	18
7.	Directives générales pour atteindre les objectifs	19

1. Introduction

La stratégie SWISSAID 2010 comprend les objectifs et les thèmes sur lesquels seront axées les activités de la fondation dans son ensemble au cours des cinq prochaines années. La charte de SWISSAID, avec les trois volets de sa mission que sont l'engagement dans les pays du Sud, le travail d'information et la politique de développement, est à la base de cette stratégie. Les réflexions stratégiques doivent donc déboucher sur la définition des objectifs pour les années à venir et la mise en place d'un cadre pour les actions opérationnelles.

Le processus stratégique s'est étendu sur un peu plus d'une année. Un groupe de travail composé de membres du Comité du Conseil de fondation et de la directrice en ont assuré la coordination. La présidente et la directrice se sont chargées de sa rédaction.

Afin d'intégrer dès le départ l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs de SWISSAID, en Suisse comme à l'étranger, le processus stratégique a démarré lors du meeting des coordinateurs qui a eu lieu en automne 2004. Les objectifs et les thèmes ont été définis sur la base de l'évaluation de la stratégie 2005, de différentes analyses¹ portant sur le contexte tant national qu'international ainsi que des défis qui en découlent et s'avèrent pertinents pour l'organisation dans son ensemble. Les avis des uns et des autres ont été sollicités dans le cadre de rencontres avec les membres du Conseil de fondation, des séances du Comité du Conseil de fondation ainsi que lors de séances de travail et de consultations écrites auprès de l'ensemble des collaborateurs et des collaboratrices.

Grâce à cette démarche participative, cette stratégie est désormais portée par tous ceux qui sont chargés de la mettre en œuvre. L'objectif consistait à élaborer un document clair et concis qui se limite à l'essentiel. La stratégie a été avalisée par le Comité du Conseil de fondation lors de sa séance du 9 décembre 2005. Elle sera soumise au Conseil de fondation le 16 juin 2006.

Dans les années à venir, SWISSAID orientera son travail dans les pays du Nord et du Sud sur trois axes principaux : le droit à la souveraineté alimentaire, le droit à la cogestion politique et sociale ainsi que le droit à une part des matières premières. Les projets transversaux comme «La responsabilité des hommes dans la problématique de l'égalité des chances entre femmes et hommes» et «Diversité culturelle» seront mis en œuvre dans le cadre des priorités thématiques.

En tant qu'employeur, SWISSAID offre à ses collaboratrices et ses collaborateurs une activité utile, aux défis aussi passionnants qu'intéressants, tout en laissant une grande marge de manœuvre à leur initiative personnelle et à leur responsabilisation.

Au sein de l'organisation, l'égalité des sexes est une évidence. Au même titre que les compétences sociales interculturelles et les capacités en matière de communication, la sensibilité aux problèmes de «genre» fait partie intégrante du profil exigé des collaboratrices et des collaborateurs. SWISSAID offre en outre des prestations sociales attrayantes, des salaires qui se situent dans la moyenne de la branche, une ambiance de travail agréable et des possibilités de perfectionnement et de formation permanentes. L'organisation s'emploie à instaurer un instrument de gestion et de contrôle global ainsi qu'à assurer à tout un chacun la possibilité d'acquérir une certaine expérience dans le domaine de la gestion des connaissances.

¹ L'analyse globale portant sur le contexte suisse est fondée sur la stratégie et l'analyse contextuelle élaborée par Alliance Sud (Communauté de travail des œuvres d'entraide), voir www.alliancesud.ch

2. Comment SWISSAID définit le développement

Droits universels

Tous les êtres humains ont le droit de participer activement à la vie sociale et politique. Or, une large part de la population des pays où SWISSAID est présente disposent d'un accès limité, voire inexistant, à l'eau, à la nourriture, à la terre, à la formation ainsi qu'aux prestations de santé et à la vie politique. Dans ces pays, les droits humains sont souvent bafoués. Face aux pratiques «culturelles» et aux coutumes qui ne respectent pas l'individu, SWISSAID fait valoir les droits humains.

SWISSAID s'est fixé pour objectif d'aider les défavorisés à prendre conscience de leurs droits et à les faire valoir afin qu'ils puissent, de leur propre initiative, améliorer leurs conditions de vie. Il s'agit avant tout de renforcer leur capacité à s'organiser sur les plans local, national et international. Car c'est seulement en s'unissant que ces hommes et ces femmes pourront faire respecter leurs droits sociaux, politiques et économiques.

L'eau, la forêt, le sol et la diversité des espèces sont des biens universels indispensables à un développement durable. SWISSAID s'emploie à préserver ces ressources en encourageant les peuples à les exploiter judicieusement. La promotion de la culture biologique visant à instaurer une agriculture écologique et économiquement viable joue à cet égard un rôle déterminant.

Autodétermination

Partant du principe que le développement est une affaire personnelle, SWISSAID mise sur l'esprit d'initiative, la créativité et l'autodétermination des personnes défavorisées. La promotion et la mise en valeur de l'expérience et du savoir-faire locaux ainsi que le respect de la diversité culturelle deviennent ainsi les fondements d'une bonne collaboration.

Si SWISSAID ne dirige pas elle-même les projets, elle apporte son soutien financier et matériel aux organisations locales. Dans le cadre de ce travail sur le terrain, elle s'efforce de tenir compte des besoins et approches des divers contextes culturels, mais aussi d'en tirer des enseignements pour ses activités en Suisse.

Outre une répartition claire des rôles et des responsabilités, la collaboration avec les organisations partenaires se caractérise par une grande souplesse ainsi qu'une confiance et un respect mutuels. Dans l'optique d'un but commun, il est par ailleurs important de maintenir un dialogue constructif entre les organisations partenaires et les responsables de SWISSAID sur le plan local. Ce dialogue doit, d'une part, déboucher sur des processus de réflexion et d'apprentissage et, d'autre part, permettre aux populations locales d'acquérir une plus grande confiance en leurs capacités et leurs moyens d'améliorer leurs conditions de vie, de façon à accéder progressivement à l'autonomie. SWISSAID s'emploie ainsi à ce que les différents projets qu'elle soutient puissent être poursuivis et développés.

Rôle de l'Etat

SWISSAID estime que l'Etat doit jouer un rôle capital dans le processus de développement. C'est lui qui est responsable de la répartition équitable des richesses nationales, de l'accès de tout un chacun aux ressources naturelles, de l'instauration de la démocratie, du respect des droits humains, de la satisfaction des besoins fondamentaux (alimentation, logement, habillement, santé, formation, participation) et de la sécurité des citoyens (sécurité tant juridique que physique, prévention des catastrophes naturelles).

Ce n'est pas à la société civile de se substituer à l'Etat ou de constituer des structures parallèles pour satisfaire ses besoins fondamentaux. Son rôle consiste à vérifier que l'Etat prend conscience de ses responsabilités et les assume. Cette répartition des tâches exige cependant un dialogue critique et une collaboration ponctuelle entre Etat et société civile.

Diversité culturelle

SWISSAID estime que la prise en compte délibérée des échelles de valeurs propres aux différentes cultures est une condition sine qua non de la collaboration entre les acteurs du Nord et du Sud. La diversité des approches, des processus décisionnels et des formes de développement enrichit la collaboration au développement en permettant d'apprendre les uns des autres. SWISSAID respecte donc les spécificités culturelles et favorise activement leur préservation.

SWISSAID encourage les analyses permettant de déterminer les différences culturelles dans la communication entre tous les partenaires et utilise le résultat de ces travaux dans le cadre de ses projets et de son travail de conscientisation en Suisse. Elle favorise tant l'indépendance culturelle de ses collaborateurs et de ses partenaires que leur capacité à collaborer avec des personnes d'autres cultures.

3. *Analyse du contexte et défis*

3.1. Analyse du contexte global et réponses de SWISSAID

Développement économique et démocratisation

Le fossé entre pauvres et riches ne cesse de s'élargir, et ce non seulement entre pays industrialisés et pays en développement mais au sein même des différents Etats².

Les progrès économiques de la Chine, de l'Inde et du Brésil sur le plan international ont permis à ces pays de connaître une ascension fulgurante au niveau des échanges commerciaux. Mais seule une minorité de la population de ces Etats a profité de cet essor économique. Résultat : le fossé entre les nantis et les défavorisés s'est considérablement creusé. Selon les dernières informations en date de la Banque mondiale, plus de 50 % de la population indienne est sous-alimentée, alors même que ce pays n'hésite pas à exporter des aliments de base.

Fait aggravant : le développement économique de ces pays se fait souvent au détriment de la protection de l'environnement et du respect des droits politiques des citoyens, comme en Chine par exemple.

Pour les pays les plus pauvres, notamment les Etats d'Afrique et d'Amérique du Sud, l'ascension économique de ces pays émergents a pour effet de leur rendre encore plus difficile, dans certaines conditions, la défense de leurs droits dans le cadre des négociations commerciales.

A la suite de l'échec des négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Cancún en 2003, un doute plane sur l'avenir de cette organisation faïtière. Si les pays en développement ont réussi à se prémunir contre certaines pratiques commerciales inéquitables et à afficher leurs revendications lors des négociations, les pays les plus pauvres doivent continuer à participer activement aux accords multilatéraux, si laborieux soient-ils. Car l'absence de réglementations internationales conduirait à la conclusion de nouveaux accords bilatéraux ou régionaux caractérisés par un déséquilibre encore plus sévère entre les différentes parties aux négociations.

La lutte contre la pauvreté ne peut se faire que dans un contexte de développement économique mais aussi social, écologique et politique. A cet égard, les processus de démocratisation constituent une étape incontournable du cheminement vers un développement durable, raison pour laquelle ils doivent être prioritaires sur les plans local, régional, national et international.

Alors que, au cours de ces dernières années, les budgets nationaux de coopération au développement ont quasi stagné, les dépenses militaires, elles, ont augmenté. A l'échelle internationale, les chiffres officiels témoignent d'un budget militaire dépassant les 1000 milliards de dollars contre 70 milliards seulement pour la coopération au développement, ces derniers incluant déjà les frais des opérations militaires. Une réduction de 15 % des dépenses militaires correspondrait à une économie de 150 milliards de dollars. Une somme dont la coopération au développement aurait besoin de toute urgence pour poursuivre son action et qui pourrait contribuer grandement à la lutte contre la pauvreté dans les régions agricoles les plus touchées par les conflits armés, pour lesquels de plus en plus de jeunes sont recrutés.

² Quelques chiffres en guise d'illustration : la moitié de la population mondiale a moins de 2 dollars par jour pour survivre. Le patrimoine des 15 personnes les plus riches de la planète est supérieur à la production annuelle totale de tous les pays de l'Afrique subsaharienne. Celui des trois personnes les plus riches est supérieur au produit intérieur brut des 48 pays les plus pauvres.

Une bonne gouvernance sur le plan politique, notamment en matière de lutte contre la corruption et la mauvaise gestion, sont également des conditions indispensables à une lutte efficace contre la pauvreté. Dans de nombreux pays où SWISSAID est active, les organisations partenaires doivent apprendre à s'élever contre la corruption de leur gouvernement tout en protégeant leurs membres de la répression et des persécutions.

Dans les pays qui connaissent une mauvaise gestion politique et dans les jeunes démocraties, où la participation de la population, et notamment celle des minorités, n'est pas encore effective ou peine à s'imposer, les acteurs de la société civile jouent un rôle déterminant.

En Inde, par exemple, SWISSAID soutient des groupes de femmes ainsi que des minorités ethniques, comme les communautés des Dalits et des Adivasis, afin qu'ils puissent participer activement à la définition de priorités dans le cadre de programmes de développement locaux.

La pauvreté et la souveraineté alimentaire

Plus des deux tiers des personnes souffrant de la faim vivent dans des régions rurales très pauvres. La sous-alimentation et la famine touchent plus particulièrement les femmes et les enfants. L'impossibilité de trouver une source de revenu accentue l'exode rural et contraint un nombre croissant de personnes à trouver des moyens de subsistance dans le secteur informel des villes ou dans les pays voisins. Cette migration des travailleurs a un impact croissant sur le plan économique. Ainsi, dans de nombreux pays en développement, le soutien financier que les migrants apportent aux membres de leur famille restés sur place est plus important que l'aide au développement.

La souveraineté alimentaire, à savoir le droit des populations de définir leurs propres politiques agricoles et commerciales pour assurer leur sécurité alimentaire, reste l'une des priorités de la lutte contre la pauvreté. Des modèles novateurs tels que le commerce équitable et la commercialisation de produits biologiques ont déjà donné d'excellents résultats. Ils permettent notamment aux familles paysannes d'améliorer leurs conditions de vie. Le but de ces programmes est de promouvoir la petite paysannerie. La souveraineté alimentaire est surtout menacée par la monopolisation et la concentration de pouvoir des transnationales. Toute la production agricole est entre les mains de quelques grands groupes. Un exemple : 10 firmes agroalimentaires contrôlent la moitié du commerce des semences au niveau mondial et 84 % du marché mondial des intrants chimiques sont entre les mains de 10 entreprises.

La privatisation de certains biens publics, tels que l'eau, les ressources naturelles, la formation et la santé, menace elle aussi la souveraineté alimentaire.

En Equateur par exemple, SWISSAID collabore avec des organisations locales et des groupes de femmes afin qu'ils puissent transmettre leur savoir en matière de préservation des semences. Ils veulent en effet développer et contrôler eux-mêmes les variétés de semences qui sont adaptées aux conditions locales, sans dépendre ni des grands groupes agrogénétiques, ni de technologies coûteuses, ni du génie génétique.

En Suisse aussi, SWISSAID s'engage pour une agriculture sans OGM, lutte contre les brevets sur le vivant et maintient un dialogue permanent avec des organisations paysannes.

La pauvreté malgré des sous-sols riches en matières premières

De nombreux pays en développement qui figurent parmi les plus pauvres regorgent de matières premières telles que pétrole, produits miniers et gaz naturel. Or, des multinationales accaparent ces richesses sans même indemniser la population. Si une petite élite du pays seulement profite de cette manne, la grande majorité de la population n'en voit pas la couleur. Et plus grave encore : l'exploitation des ressources conduit parfois à des guerres civiles qui occasionnent dans certaines régions des catastrophes écologiques privant les populations locales, véritables «propriétaires» de ces ressources, de leurs moyens de survie.

La surconsommation d'énergie et de matières premières des pays industrialisés et des pays émergents accroît encore la valeur des ressources comme le pétrole. Mais aucun des plus gros consommateurs d'énergie, tels les Etats-Unis, n'affiche une véritable volonté politique d'économiser l'énergie ni le désir de promouvoir efficacement les énergies renouvelables. La Suisse ne fait pas exception à la règle.

Au Tchad, l'un des pays les plus pauvres du globe, SWISSAID lutte aux côtés de la population afin qu'elle puisse profiter des revenus de l'exploitation du pétrole. Une action dans laquelle les organisations civiles jouent un rôle important.

Au Niger et en Guinée-Bissau, des gisements de pétrole sont en passe d'être exploités. Dans ces pays aussi, SWISSAID soutiendra la population afin qu'elle puisse faire valoir ses droits pour en bénéficier.

Les pays pauvres n'ont pas les moyens de se préoccuper de la protection de l'environnement. Si les pays du Nord instaurent des législations de plus en plus sévères en la matière, leurs entreprises délocalisent leur production vers les pays du Sud, où elles peuvent utiliser des méthodes proscrites dans leur pays. La surexploitation massive des ressources naturelles, des forêts et de l'eau, la gestion inadéquate et les changements climatiques nuisent à la qualité de ces biens et à leur valeur économique.

Mêmes chances pour les hommes et pour les femmes

Au Nord comme au Sud, l'égalité des chances entre hommes et femmes est encore loin d'être réalité. Les instances politiques et économiques les plus puissantes continuent en effet à être dominées par la gent masculine. Sur le plan mondial, les femmes gagnent moins de la moitié de ce que perçoivent les hommes, alors que ce sont elles qui assument la plus grande partie des travaux agricoles, jusqu'à 80 % selon les pays. L'accès aux ressources naturelles, à la formation et à la santé est beaucoup plus difficile pour les femmes que pour les hommes. Seules 30 % d'entre elles sont rémunérées pour leur travail. Selon les statistiques de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), 2 % seulement des terres appartiennent à des femmes et 10 % des crédits leur sont octroyés. Aux quatre coins de la planète, la violence physique et psychologique contre les femmes demeure un problème récurrent et constitue un facteur de régression, en ne favorisant pas le développement.

Au Nicaragua, par exemple, SWISSAID soutient la mise sur pied de cours pour les hommes, destinés à leur faire analyser leur rôle et à leur faire prendre conscience des rapports de force entre les sexes. Parallèlement, les femmes continuent de s'initier à des rôles de direction, de façon à pouvoir acquérir les outils nécessaires pour prendre les responsabilités qu'elles sont encouragées à assumer.

Un autre monde est possible !

L'actuelle organisation de la société et l'ordre économique mondial nécessitent des contre-propositions et des solutions de rechange. Or, cette approche exige ouverture, courage et patience. Le Forum social mondial (FSM) est un espace où précisément de telles idées, visions et propositions peuvent être imaginées en commun. SWISSAID s'associe au mouvement qui s'engage en faveur d'une mondialisation différente, qui ne soit pas basée sur des contraintes matérielles, mais qui lutte pour un monde plus juste et plus humain. Le défi de SWISSAID consiste à tenir compte de la complexité de la mondialisation tout en acceptant de remettre constamment en cause son propre comportement.

3.2. Analyse du contexte suisse et réponses de SWISSAID

La diminution des prestations de l'Etat et la pression sur les finances fédérales sont des thèmes omniprésents dans la politique suisse. La solidarité internationale et la coresponsabilité de la Suisse envers le Sud passent ainsi au second plan. Dans ce contexte, la coopération au développement doit constamment justifier chaque nouvelle demande de crédit. Une grande partie de la population suisse, qui contribue largement sur le plan conceptuel et financier à la solidarité avec les pauvres et les plus démunis, est confrontée à cette situation.

Contrairement à la plupart des pays européens, la Suisse n'affiche pas, au sein des milieux politiques, une volonté claire d'accroître le budget de la coopération au développement. Les objectifs du Millénaire pour le développement, tirés de la Déclaration du Millénaire des Nations Unies, visent à réduire notablement la pauvreté pour arriver d'ici à 2015 à diminuer de moitié le nombre de personnes souffrant de la faim. Les pays industrialisés se sont engagés à atteindre ces objectifs par le biais de pratiques commerciales et financières équitables, d'un plus grand budget d'aide au développement et d'une remise de la dette.

SWISSAID s'engage aux côtés d'Alliance Sud pour un commerce équitable, une nouvelle réglementation du marché financier et une augmentation substantielle des budgets de coopération au développement. Elle exhorte la Suisse à s'investir activement dans de nouvelles sources de financement sous forme d'un impôt international (sur les billets d'avion et prônant des facilités de paiement sur le plan international visant à financer des mesures de lutte contre les maladies contagieuses, par exemple).

Autre possibilité, qui pourrait s'avérer encore plus efficace que le respect des obligations internationales : la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales. Les montants « dérobés » aux pays en développement qui atterrissent dans les banques suisses par le biais de l'évasion fiscale sont cinq fois plus élevés que l'ensemble des sommes que la Suisse affecte à la coopération au développement.

La grande majorité des Suisses ne souhaitent pas avoir des aliments génétiquement modifiés dans leur assiette. Ils se disent par ailleurs préoccupés par les risques environnementaux générés par cette technologie. SWISSAID apporte dans les débats en Suisse le témoignage des expériences faites dans les pays du Sud en démontrant que le génie génétique ne peut éradiquer la faim dans le monde. A long terme, seule une agriculture sans OGM garantit l'indépendance et la survie des petits paysans, car les brevets sur les semences, les plantes et les séquençement des gènes menacent la biodiversité. Les entreprises suisses telles que Syngenta perçoivent sur leurs brevets des droits importants qui mettent en péril la sécurité alimentaire mondiale. SWISSAID s'insurge avec véhémence contre les brevets sur le vivant.

SWISSAID s'emploie par ailleurs à sensibiliser les acteurs politiques sur des thèmes de politique de développement. La diffusion régulière d'information est pour elle un moyen de bâtir des ponts pour favoriser le dialogue entre les paysans du Nord et ceux du Sud, par exemple. Les membres d'une même profession peuvent ainsi parler des défis auxquels ils sont confrontés, sur le plan international ou local. SWISSAID est convaincue que la stratégie visant à «produire localement et à consommer localement» est profitable aux paysannes et paysans du monde entier.

Au sein de la coopération suisse au développement, il règne une bonne collaboration entre l'organe officiel qu'est la Direction du développement et de la coopération (DDC) et les œuvres d'entraide privées. Cette action bilatérale est cependant confrontée à de nombreux défis, les obligations découlant des engagements de la Suisse face aux organisations multilatérales étant susceptibles d'entraîner des tensions. Celles-ci peuvent à leur tour avoir des effets sur le soutien accordé par la DDC aux œuvres d'entraide privées. S'ajoute à cela le fait que les contraintes économiques caractérisant le climat politique actuel obligent la DDC à justifier encore et toujours ses décisions et à défendre son budget.

Le rôle de la DDC consiste à favoriser, dans le cadre d'un dialogue avec les gouvernements des pays du Sud, la création des conditions nécessaires à un développement durable et la garantie d'un droit à la cogestion pour les organisations de la société civile. A l'avenir, SWISSAID s'emploiera quant à elle à exploiter encore davantage les synergies entre elle et la DDC, au Nord comme au Sud.

SWISSAID restera également un partenaire important pour la DDC, car, grâce à son travail d'information, la population suisse continuera à être sensibilisée à des thèmes de politique de développement et à la situation qui prévaut dans les pays du Sud.³

SWISSAID s'efforcera de renforcer son action dans le domaine de la politique de développement ainsi que son travail d'information visant à démontrer la complexité des thèmes sensibles et de leur interaction ainsi qu'à assurer aux défavorisés le droit à être entendus. Elle fonde son activité de défenseur des plus faibles sur ses expériences faites dans les pays du Sud ainsi que sur les préoccupations de ses organisations partenaires, à l'étranger comme en Suisse.

SWISSAID va donc continuer à remplir son mandat par un engagement courageux et sans faille en faveur des groupes de populations les plus pauvres de la planète, sans craindre de perdre des dons ou de subir des pressions politiques.

³ Le sondage effectué en 2005 auprès des électeurs suisses au sujet de la coopération au développement a démontré l'importance de l'information. La principale source d'information des personnes interrogées était la télévision (37 %), suivie des publications des œuvres d'entraide (15 %), de la presse écrite nationale (11 %) et de la radio (5 %).

4. Priorités thématiques

4.1. Le droit à la souveraineté alimentaire

Situation initiale

Dans le monde entier, plus de 840 millions de personnes souffrent de la faim et de la malnutrition. Ce fléau touche plus particulièrement les femmes et les enfants. Le premier objectif à atteindre est donc une alimentation saine, régulière et variée. Pour SWISSAID, la sécurité alimentaire correspond à la garantie d'un accès à long terme à une alimentation équilibrée, pour tous et tous les jours de l'année.

La sécurité alimentaire ne peut être obtenue que par le biais de la souveraineté alimentaire qui se définit, pour SWISSAID, comme le droit des nations, des communautés locales et des familles paysannes de définir leur politique tant agricole qu'alimentaire selon les principes écologiques, économiques et culturels qui leur sont propres.

La souveraineté alimentaire exige un accès libre aux ressources naturelles telles que le sol, l'eau, la forêt et les semences ainsi qu'un contrôle de celles-ci. La préservation de la biodiversité et de l'agriculture biologique⁴ sont indispensables à un développement durable.

L'accès aux ressources génétiques est menacé par le génie génétique, et tout particulièrement par le système des brevets sur les organismes vivants, au Nord comme au Sud.

En matière d'accès aux ressources, les femmes sont les plus mal loties : elles ne disposent guère d'un droit à la terre et sont les plus sévèrement touchées par la famine, car elles se privent pour pouvoir nourrir leur famille. C'est la raison pour laquelle SWISSAID s'efforce de garantir un accès aux ressources à des groupes tels que les sans-terre, les familles de petits paysans et les minorités ethniques, mais aussi tout particulièrement les femmes.

Objectifs stratégiques

Objectif en matière de sécurité alimentaire

Dans les régions où SWISSAID est active,

- une grande part des familles de petits paysans pratiquent l'agriculture écologique;
- l'ensemble de la famille, et tout particulièrement les femmes, disposent d'une alimentation régulière, saine et équilibrée;
- les familles de petits paysans engrangent un revenu supplémentaire grâce à la commercialisation de leurs propres produits sur les marchés locaux et régionaux.

⁴ On entend par agriculture biologique une production diversifiée destinée à préserver à long terme la fertilité du sol, qui en réduit la pollution à un minimum, qui tient compte des cycles naturels, qui renonce aux produits chimico-synthétiques et au génie génétique (même pour l'élevage) et garantit un élevage et une alimentation des animaux respectant leur rythme biologique.

Objectifs en matière de souveraineté alimentaire

Dans les régions où SWISSAID est active,

- les communautés locales disposent du savoir-faire et des outils nécessaires pour pouvoir contrôler leurs ressources naturelles et les exploiter de façon durable tout en préservant la diversité biologique;
- les femmes tout particulièrement disposent de titres fonciers individuels ou collectifs;
- les petits producteurs ont accès aux marchés agricoles locaux et régionaux;
- les paysans s'unissent sur le plan national ou international au sein de réseaux d'organisations partenaires pour éviter le recours contre leur gré au génie génétique. Ils luttent ensemble contre la biopiraterie et les brevets sur le vivant;
- les populations locales et les organisations partenaires disposent d'un accès permanent aux principales informations sur les évolutions dans le domaine du génie génétique et la recherche agricole.

En Suisse

- SWISSAID représente de façon compétente et réelle les personnes défavorisées des pays du Sud dans les débats sur la souveraineté alimentaire et la biodiversité. Elle influence les développements politiques et économiques sur ces questions.

4.2. Le droit des citoyens à la cogestion

Situation initiale

Dans les pays et les régions où SWISSAID est active, il n'existe à ce jour quasiment pas de structures qui soient véritablement efficaces, démocratiques et décentralisées.

L'héritage colonial varie selon les pays. De nombreux gouvernements sont mal gérés et gangrenés par la corruption, alors que d'autres tentent d'instaurer la transparence et la démocratie. La première étape consiste cependant à obtenir un accord de base de toute la population fondé sur les principes de la démocratie.

Les populations les plus pauvres souffrent encore et toujours des conséquences sociales et économiques des programmes d'ajustement structurel de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI). La réduction des dépenses dans les domaines de la formation et de la santé, la privatisation des prestations relevant jusque-là du domaine public (approvisionnement en eau, par exemple) ainsi que l'orientation de l'agriculture vers une production destinée à l'exportation ont entraîné une nette diminution de la qualité de vie, notamment des femmes; les communautés locales et autres groupes de population marginalisés n'ont par ailleurs guère de possibilités, ou pas de possibilité du tout, de défendre leurs intérêts auprès de leurs autorités politiques.

L'absence de résultats durables dans la lutte contre la pauvreté a conduit la communauté internationale à conclure qu'il convenait de soutenir activement les groupes de population concernés dans la constitution de plans de développement locaux, régionaux et nationaux et de leur permettre de participer à des stratégies de réduction de la pauvreté (SRP). La communauté internationale s'est engagée à soutenir les processus de démocratisation et de décentralisation, conditions sine qua non au développement durable. Le processus participatif doit toutefois être sérieux et ne pas constituer une procédure alibi.

C'est la raison pour laquelle SWISSAID s'efforce d'instaurer, d'entente avec ses partenaires du Sud, des structures et des organisations susceptibles d'offrir aux populations des pays concernés un droit de codécision et de cogestion. L'instauration d'une égalité des droits pour les hommes et les femmes ainsi que pour les groupes de population de diverses origines ethniques, religions et catégories sociales constitue, pour SWISSAID, l'un des éléments clés de ce processus.

Objectifs stratégiques

Objectifs en matière de droit à la cogestion

Dans les régions où SWISSAID est active,

- une part croissante de la population jusque-là marginalisée participe activement au développement social, politique, économique et culturel du pays;
- les citoyens connaissent leurs droits et leurs obligations, les défendent et en font usage pour définir de manière autonome leur propre développement;
- les familles de petits paysans, les minorités ethniques, les groupes de femmes, les adolescents et les sans-terre font usage des possibilités de cogestion existantes et en créent de nouvelles. Ils définissent leurs propres plans de développement au-delà des barrières ethniques, sociales et confessionnelles;
- les représentants des organisations civiles sont des interlocuteurs compétents pour les gouvernements grâce à leurs réseaux sur les plans national et international;
- la part de femmes actives sur le plan de la cogestion au sein des organes étatiques et non étatiques ne cesse de croître.

Dans les pays où SWISSAID est active, SWISSAID en Suisse et les bureaux de coordination,

- soutiennent, en collaboration avec d'autres organisations, les solutions ayant pour objectif une répartition équitable des richesses et un développement autogéré.

4.3. Le droit à bénéficier des revenus des matières premières

Situation initiale

L'exploitation des matières premières (industries extractives), et tout particulièrement du pétrole mais aussi des métaux précieux et autres ressources minières, a presque toujours des conséquences fâcheuses, voire dramatiques, pour les communautés locales des pays en développement. Il n'est ainsi pas rare de voir cette exploitation conduire à des conflits armés et des guerres civiles interminables. Les investisseurs étrangers ne se préoccupant guère des rares réglementations internationales existantes, l'extraction des matières premières s'effectue au mépris des droits humains et de l'environnement. Des groupes entiers de population sont expulsés de force de leurs terres, le plus souvent sans obtenir de compensation équitable.

Plus déplorable encore : dans de nombreux pays en développement, les revenus engrangés par l'Etat grâce à la vente des matières premières disparaissent comme par enchantement, sont transférés à l'étranger (dans les banques suisses, par exemple) ou servent à l'achat d'armes et non pas à la lutte contre la pauvreté.

Etant donné le caractère limité des réserves de pétrole et les effets sur le climat de l'exploitation des énergies fossiles, il est impératif d'utiliser ces ressources avec parcimonie et de promouvoir les énergies renouvelables.

Objectifs stratégiques

Objectifs en matière de droit à bénéficier des revenus des matières premières

Dans les régions où SWISSAID est active,

- les plans de développement destinés à offrir une compensation aux populations dont les matières premières sont exploitées sont élaborés de manière participative et avec la collaboration active des organisations partenaires de SWISSAID;
- SWISSAID exerce une pression sur les organisations civiles mais aussi sur la politique nationale et sur les autorités locales pour que l'utilisation des revenus des matières premières engrangés par l'Etat soit soumise à des réglementations légales ainsi qu'à des contrôles effectués par un organe indépendant. Elle milite pour que les négociations avec les entreprises multinationales accordent une part aussi large que possible du revenu au pays d'origine de ces matières premières;
- les revenus de la vente des matières premières sont affectés à l'amélioration des conditions de vie des populations les plus pauvres. L'objectif consiste à les utiliser pour les secteurs qui relèvent de la responsabilité de l'Etat, à savoir la formation, la santé ainsi que le développement rural et les infrastructures;
- la population civile est représentée au sein des instances indépendantes chargées de vérifier le respect des normes et de contrôler les flux financiers.

En Suisse et dans les pays où SWISSAID est active,

- Une répartition équitable et une utilisation responsable des matières premières et de l'énergie sont de plus en plus au centre des préoccupations.

Objectifs en matière d'exploitation écologique et sociale des matières premières

Dans les régions où SWISSAID est active,

- les organisations civiles se mobilisent auprès des gouvernements en vue d'élaborer des normes sociales et écologiques contraignantes pour les firmes nationales et internationales;
- la population civile est représentée au sein des instances indépendantes chargées de vérifier le respect des normes sociales et écologiques ainsi que de leur évaluation.

En Suisse et dans les pays où SWISSAID est active,

- SWISSAID exerce son influence, grâce à son réseau international, sur la politique du commerce mondial afin de favoriser une production écologique et durable.

5. *Thèmes transversaux*

Les thèmes transversaux sont des directives qu'il s'agit d'appliquer dans le cadre des différents thèmes prioritaires. Pour leur mise en application, il est nécessaire de procéder à un travail d'information et de sensibilisation, également au sein de SWISSAID et des organisations partenaires.

5.1. La coresponsabilité des hommes en matière d'égalité des chances entre femmes et hommes

Situation initiale

Un développement porteur d'espoir et respectueux de la dignité humaine n'est possible que si les femmes possèdent les mêmes chances, les mêmes droits et les mêmes pouvoirs décisionnels que les hommes et disposent du même accès aux ressources. Femmes et hommes doivent être en mesure de jouer un rôle actif dans tous les domaines importants pour le développement de leur pays. Afin que les rapports entre les deux sexes puissent évoluer, il est nécessaire que les hommes remettent en question les comportements discriminatoires envers les femmes et acceptent une répartition des tâches plus équitable.

Les rapports entre femmes et hommes doivent toutefois être appréhendés aussi sous l'angle de l'appartenance ethnique, du statut social, de l'âge et de la religion. La violence exercée contre les femmes constitue la forme de violation des droits humains la plus répandue dans le monde : une femme sur trois y est confrontée au moins une fois au cours de son existence.

Objectifs stratégiques

Objectifs

Au sein de SWISSAID et de ses organisations partenaires,

- toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs sont sensibilisés aux rôles des deux sexes et les compétences spécifiques aux sexes sont reconnues;
- les femmes et les hommes sont représentés de façon équitable dans les organes décisionnels;
- les hommes assument leur coresponsabilité en matière d'égalité des chances entre femmes et hommes, ce qui entraîne une meilleure répartition du travail dans la vie aussi bien professionnelle que publique et familiale.

Dans les régions où SWISSAID est active,

- les violences physiques, psychiques et structurelles qui s'exercent à l'encontre les femmes diminuent.

5.2. Diversité culturelle

Situation initiale

Chaque être humain évolue dans une sphère culturelle bien précise, conditionnée par un certain nombre de facteurs : religion, origine sociale, échelle des valeurs, langue, us et coutumes, pour ne citer que les principaux. Cet environnement conditionne les modes de pensée et d'action, les processus décisionnels et le comportement social. La façon dont nous pensons, parlons et agissons est étroitement liée à nos valeurs. Ce sont ces dernières qui forgent notre identité. L'identité culturelle est dynamique et évolue au gré des échanges avec l'environnement.

SWISSAID considère la prise de conscience des conceptions différentes existant sur le plan des valeurs entre partenaires du Sud et du Nord comme faisant partie intégrante de la problématique du développement. Cette sensibilité culturelle doit être aiguisée et les expériences accumulées doivent être étudiées et communiquées.

Objectifs stratégiques

Objectifs

Dans les régions où SWISSAID est active,

- les initiatives et le savoir-faire locaux permettant de sauvegarder la diversité culturelle doivent être encouragés. Cela concerne notamment le domaine de la formation continue et de la communication.

En Suisse et dans les régions où SWISSAID est active,

- SWISSAID et ses organisations partenaires encouragent une approche critique permettant une sensibilisation aux différences culturelles, afin de mieux les comprendre et les apprécier.

6. Objectifs organisationnels

6.1. Mise en réseau internationale

Situation initiale

La mise en réseau au niveau international revêt une importance croissante si l'on entend répondre efficacement aux défis de la mondialisation et renforcer notre influence politique. Parallèlement, les efforts entrepris pour influencer sur les différents gouvernements restent une priorité essentielle de notre stratégie politique.

Les agences bilatérales et multilatérales essaient de coordonner et d'harmoniser leur travail et de prodiguer une aide au développement qui passe davantage par les gouvernements des pays en développement (par exemple sous forme d'aide budgétaire). Les organisations de la société civile risquent ainsi de perdre de l'importance en tant qu'actrices de la coopération internationale. Les organisations non gouvernementales doivent imaginer de nouvelles stratégies pour renforcer leur influence.

Entre la collaboration ponctuelle à des campagnes et la constitution d'alliances avec des organisations poursuivant les mêmes objectifs, il existe plusieurs voies permettant de mieux exploiter les synergies et de renforcer notre influence politique afin que les intérêts des groupes de population marginalisés, tant du Sud que du Nord, soient mieux représentés.

Une organisation non gouvernementale suisse comme SWISSAID dispose d'un potentiel de croissance tant qualitative que quantitative limité et de capacité à influencer restreint. C'est pourquoi l'organisation doit chercher à croître par une ouverture et une mise en réseau.

Objectifs stratégiques

Objectifs

- **Influence politique renforcée**
SWISSAID est mise en réseau avec des organisations poursuivant les mêmes objectifs, de façon à renforcer son influence politique ainsi qu'une efficace coopération au développement sur le plan local, national et international.
- **Financement et suivi des projets mis en réseau**
Dans tous les programmes de SWISSAID – au Nord comme au Sud – une mise en réseau permet d'améliorer les synergies pour le financement et le suivi des projets et de trouver de nouvelles sources de financement.

6.2. Décentralisation

Situation initiale

SWISSAID est en train de mettre en place un processus interne de décentralisation. Elle souhaite ainsi donner plus de responsabilités et de compétences décisionnelles aux pays du Sud. Désormais, tous les programmes nationaux disposeront d'un organe de gouvernance local composé de personnalités de la société civile et de spécialistes compétents afin d'assurer un meilleur ancrage local de nos projets et de mieux responsabiliser les acteurs locaux. Cet organe local assurera le suivi du travail des bureaux de SWISSAID et votera les programmes annuels. Les bureaux de SWISSAID seront parfaitement armés pour relever les nouveaux défis et seront compétents pour approuver les projets. La gestion de la qualité et l'instrument de contrôle indispensables pour satisfaire l'obligation de rendre des comptes seront appliqués avec succès. Les stratégies nationales doivent s'inscrire dans la stratégie globale de SWISSAID et être approuvées par le Comité du Conseil de fondation en Suisse.

Le processus de décentralisation modifie le rôle des responsables de programme et libère des capacités pour d'autres tâches.

Objectifs stratégiques

Objectifs

- SWISSAID confère davantage de responsabilités et de compétences décisionnelles au Sud. Le processus de décentralisation prévu à cet effet est achevé.
- Les organes de gouvernance du Sud sont mis en place et fonctionnent selon les critères de gestion prévus, c'est-à-dire claire séparation des pouvoirs, rôles et fonctions bien définis, transparence des processus décisionnels et des comptes.
- Le travail d'information et le lobbying en matière de politique de développement en Suisse est largement renforcé.

6.3. Ressources

Situation initiale

Le marché des dons en Suisse est tendu. Les efforts consentis pour toucher les donateurs potentiels coûtent de plus en plus cher et les investissements en matière de recherche de fonds sont en constante augmentation. En matière de recherche de fonds, SWISSAID se situe dans la moyenne des organisations suisses comparables et attache une grande importance à la totale transparence de ses rentrées et de ses dépenses.

Les Suissesses et les Suisses sont de plus en plus conscients que l'intégralité des dons n'est pas versée à une organisation partenaire du Sud. C'est pourquoi SWISSAID entend mieux expliquer le mode de fonctionnement d'une ONG professionnelle et la nécessité de structures d'accompagnement. Elle veut souligner l'importance d'entretenir des rapports constants, continus et fructueux avec le Sud.

SWISSAID doit s'attendre à une réduction massive des subventions fédérales ces prochaines années, d'une part, parce que la DDC verra ses ressources baisser et, d'autre part, parce qu'il sera impossible de maintenir plus longtemps certains privilèges historiques qui avaient été accordés à SWISSAID.

Objectifs stratégiques

Objectifs

- Les dépenses en matière de recherche de fonds se stabilisent au niveau des autres ONG suisses comparables, actives dans l'aide au développement.
- SWISSAID met en place un certain nombre de programmes nationaux d'une taille appropriée satisfaisant aux principes de SWISSAID, bénéficiant d'un bon suivi et garantissant des frais administratifs réduits.
- Les bureaux de coordination de SWISSAID assurent une partie du financement des programmes mis sur pied au Sud.

6.4. Information et communication

Situation initiale

Les rapports de forces économiques et politiques ont une influence déterminante sur les possibilités qu'ont les pays pauvres de se développer. Bien que les questions liées au développement politico-économique soient extrêmement complexes, SWISSAID entend essayer à l'avenir de les rendre aussi compréhensibles que possible sans tomber dans la simplification hâtive. Il s'agit de rendre compte aussi bien des petits changements que des rapports géopolitiques globaux qui influencent la politique de développement.

Dans son travail d'information, SWISSAID restera fidèle à sa politique basée sur l'ouverture et la transparence. Les personnes intéressées pourront en tout temps avoir accès aux données en matière de stratégie d'investissement, d'affectation des fonds, de structures décisionnelles ainsi qu'aux rapports concernant les différents pays⁵ où SWISSAID est présente.

Objectifs stratégiques

Objectifs

- SWISSAID informe des événements récents concernant les pays ou les organisations partenaires, communique auprès d'un large public et prend une position politique à ce propos.
- SWISSAID est perçue par l'opinion publique comme une organisation fiable et crédible qui s'exprime au nom de populations du Sud comptant parmi les plus déshéritées du monde.
- SWISSAID se profile auprès des personnes intéressées et des milieux spécialisés comme une organisation maîtrisant parfaitement les sujets suivants : souveraineté alimentaire, participation des citoyens aux décisions, droit d'accès aux matières premières, rôles des sexes et diversité culturelle.

⁵ Les rapports des pays politiquement «sensibles» ne sont pas accessibles au public.

7. Directives générales pour atteindre les objectifs

La formation, le perfectionnement et le renforcement des capacités organisationnelles, techniques et institutionnelles de nos organisations partenaires du Sud revêtent une importance décisive pour atteindre les objectifs fixés.

SWISSAID soutient les familles de petits paysans en leur proposant une formation complémentaire et en promouvant leur savoir-faire traditionnel. Grâce aux informations qu'ils reçoivent sur le microcrédit et l'utilisation de techniques adaptées et aux échanges intensifs d'expériences et de savoir-faire entre paysans, les groupes cibles parviennent à améliorer leurs conditions de vie. Nous cherchons en général à collaborer avec des organisations de partenaires prônant une agriculture et/ou un mode de production écologiques. La formation que nous proposons aux producteurs les aide aussi à traiter et à commercialiser leurs produits agricoles de façon qu'ils puissent écouler directement les surplus sur les marchés locaux et régionaux.

SWISSAID essaie de mieux informer les groupes cibles, de faire en sorte qu'ils collaborent entre eux et coopèrent avec les réseaux en place susceptibles de les aider à faire valoir leurs droits, à mener une discussion, à exercer une influence politique et à mener une activité de lobbying. Les organisations partenaires doivent posséder les connaissances et les instruments nécessaires pour défendre leurs droits et imposer leur point de vue tant auprès des «puissants», qui disposent du pouvoir politique et économique dans leur pays, que des organisations et institutions internationales.

SWISSAID s'implique dans les discussions sur des sujets stratégiques importants par le biais des organisations partenaires ou participe directement au débat politique sur les plans local, régional et national afin de défendre les intérêts des groupes de population défavorisés. Cette action s'appuie toujours sur une analyse continue du contexte politique, afin que la sécurité de ses partenaires et de ses collaborateurs dans les différents pays soit assurée.

La promotion du rôle de la femme est aujourd'hui comme hier une activité centrale de SWISSAID, l'objectif étant de parvenir à une égalité de traitement entre femmes et hommes, notamment pour ce qui est de l'accès aux ressources et la représentation au sein des organes décisionnels. La sensibilisation au rôle dévolu aux deux sexes et aux rapports de force doit être considérée comme un processus continu à mener avec les femmes et les hommes de SWISSAID et des organisations partenaires. La promotion de compétences spécifiques aux sexes à SWISSAID et chez nos partenaires joue un rôle important dans cette perspective.

Les collaboratrices et les collaborateurs de SWISSAID suivent en permanence des cours de perfectionnement afin de pouvoir mettre en œuvre avec succès la stratégie définie. Nous cherchons cependant à nous professionnaliser encore plus dans le domaine de l'information, notamment en ce qui concerne la présentation des messages de SWISSAID. Nous avons besoin de compétences et de ressources supplémentaires principalement pour les sujets stratégiques et dans le domaine du management, du développement de l'organisation et de la recherche de fonds.

Simonetta Sommaruga et Caroline Morel, le 30 novembre 2005